

OBSERVATION DES TORTUES MARINES A L'ILE HUON

1. CARACTERISTIQUES DE L'ILE HUON

1.1 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES :

- Situation : Huon est l'îlot le plus Nord des récifs d'Entrecasteaux. Position 18°01 S 162° 57' E. (voir carte jointe)
- Longueur de l'îlot: 3 Kms environ avec les bancs de sable qui le prolonge au Nord et au Sud.
- Largeur de l'îlot : 200 mètres environ dans la partie centrale.
- Hauteur au dessus du niveau de la mer: 8 mètres environ dans la partie centrale surélevée et couverte de végétation.
- Superficie totale : Estimée à 40 hectares dont une douzaine seulement sont couverts de végétation. (le guide bleu de la Nouvelle-Calédonie indique une superficie de 13 ha pour l'îlot).
- Surface utilisée par les tortues pour pondre: 20 hectares environ.

1.2 CONDITIONS CLIMATIQUES :

Lors de l'escale de LA DUNKERQUOISE le 11 Février 1980 vers 16h00 L, la température de l'air était voisin de 40° à l'ombre, temps clair, peu de vent (5 à 8 noeuds); temps orageux pendant la nuit du 11 au 12.

1.3 VEGETATION :

Constituée par une plante rampante dont l'espèce n'a pu être déterminée. **Aucun** arbre. (Une quinzaine de cocotiers ont été plantés dans la partie la plus élevée le 11 Février).

1.4 FAUNE :

- Très nombreux oiseaux (Fous, Sterns, Pailles en queue) dont beaucoup couvaient. Pas de nid; Les oiseaux pondent dans cette herbe indéterminée. Tous les ages de l'oeuf à l'oiseau presque adulte étaient représentés.
- Sur les plages de nombreux crabes; deux espèces ont été observées: côté océan des crabes de couleur orangée, côté lagon des crabes hauts sur pattes qui gisent dans des trous creusés sur la plage.

2. OBSERVATIONS RELATIVES AUX TORTUES

2.1 OBSERVATIONS FAITES DE JOUR :

- Répartition homogène des traces du cheminement des tortues sur l'ensemble des plages tant côté lagon que côté océan, révélant parfois des trajets compliqués entre le bord de mer et le point de ponte. Ces traces ont environ 1,40 mètre de large.
Densité des traces: tous les 100 mètres 25 départs nets en moyenne dont la fraîcheur est estimée à 24 ou 48 heures.
- Répartition homogène des trous de ponte également.
Densité des trous de ponte: Sur une surface de 50 m X 50 m on observe environ 140 trous d'un diamètre moyen de 1,70 m et de 50 cm de profondeur. Sur l'ensemble de ces trous, un quart environ semblaient avoir été creusés au cours des 48 heures précédentes. (Estimation résultant de la comparaison avec les trous creusés devant nos yeux pendant la nuit).
Sur les flancs des cratères creusés par les tortues venues pondre on relevait également très souvent les traces de tortues justes écloses et correspondant sans doute à une ponte antérieure située à peu près au même endroit: en moyenne 15 + 5 traces de jeunes tortues sur les flancs d'un trou. (ce qui laisse à penser que tous les oeufs n'éclosent pas normalement).
- Sur l'ensemble de l'île on pouvait voir une quinzaine de tortues vertes adultes mortes et en voie de décomposition, la plupart au centre des bancs de sable qui prolongent au Nord et au Sud la partie surélevée de l'île; Deux de ces tortues mortes étaient restées en équilibre sur les barres rocheuses qui bordent la plage côté océan.
- A partir de 17h00 un très grand nombre de jeunes tortues vertes de 5 à 6 cm de longueur, très vivaces apparaissent. Elles suivent des trajets tortueux et pas toujours en direction de la mer. Les oiseaux restent indifférents à leur présence. En contre partie les crabes les attaquent. Quelques unes de ces tortues ont été déposées directement dans l'océan et là, plutôt que de gagner le large elles tentent au contraire de regagner le rivage. Par contre une jeune tortue ramenée à bord du bâtiment au mouillage et jetée à l'eau à mis le cap à l'opposé de la plage (c'était peut être fortuit).

2.2 OBSERVATIONS FAITES DE NUIT ENTRE 22h00 ET 02h00 L :

- Une cinquantaine de tortues vertes (seule espèce rencontrée) sont venues pondre:
taille : -grand axe antéropostérieur de la carapace environ 1,40 mètre.
-petit axe transversal environ 0,90 mètre.

- Séquence de ponte: après avoir déblayé le sable avec ses pattes avant pour atteindre une profondeur de l'ordre de 50 cm, la tortue creuse un trou aux parois verticales d'une trentaine de centimètres de côté (largeur de la patte arrière utilisée) et de 50 cm de profondeur. Chaque patte arrière travaille à tour de rôle: l'une incurvée extrait le sable, l'autre écarte ensuite ce sable des abords immédiats du trou. 60 oeufs environs (+ 20) sont déposés par grappes de 3 ou 4 en ^{une} demi heure; ~~elles~~ sont souples et brillants. Le trou est ensuite rebouché.

Les fauvs

La tortue souffle bruyamment pendant la ponte. Elle regagne l'eau par petites étapes de 3 à 4 mètres. Certaines tortues sentant notre présence, commençaient un trou, repartaient, faisaient demi tour en arrivant au rivage pour revenir pondre ou bien recommençaient plusieurs fois de manège.

- De nombreux tortues juste écloses tentaient de gagner le rivage. Elles étaient aussi très attirées par nos lampes. On a trouvé dans l'estomac d'un jeune requin pêché le long du bord à 500 yards de la plage une jeune tortue vivante et à peine blessée; elle a survécu quelques jours à bord dans un seau. (Il est probable que sans le mauvais temps rencontré par la suite et l'agitation qui en résultait dans son seau, elle aurait vécu). Des tortues ont également été trouvées dans l'estomac de jeunes requins pêchés à Surprise.

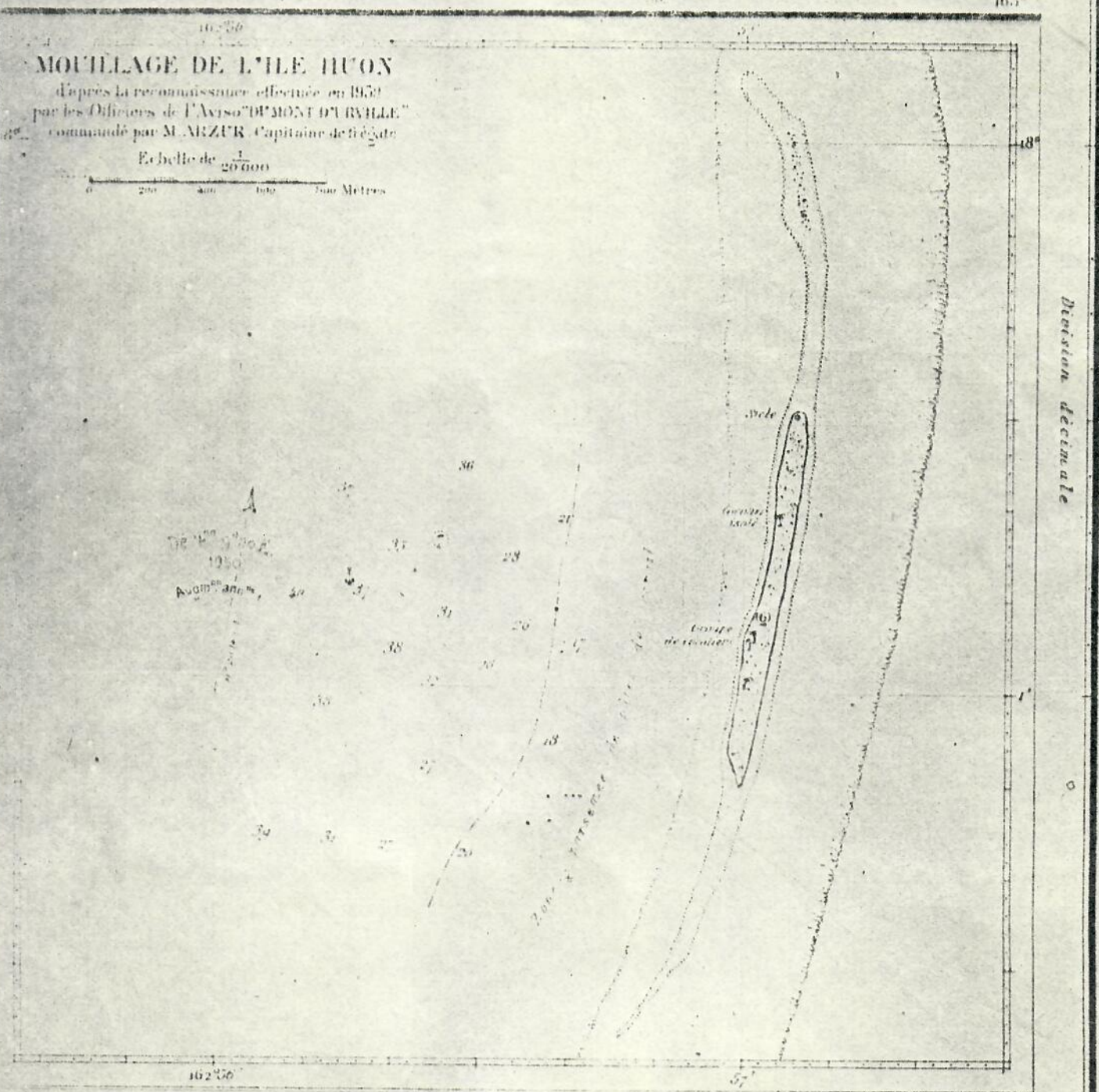
10.30

MOUILLAGE DE L'ILE HUON

d'après la reconnaissance effectuée en 1859
par les Officiers de l'Aviso "DU MONT D'URVILLE"
commandé par M. ARZUR, Capitaine de frégate

Echelle de $\frac{1}{20000}$

0 200 400 600 800 Mètres



1859
ARZUR

Division décimale

16230

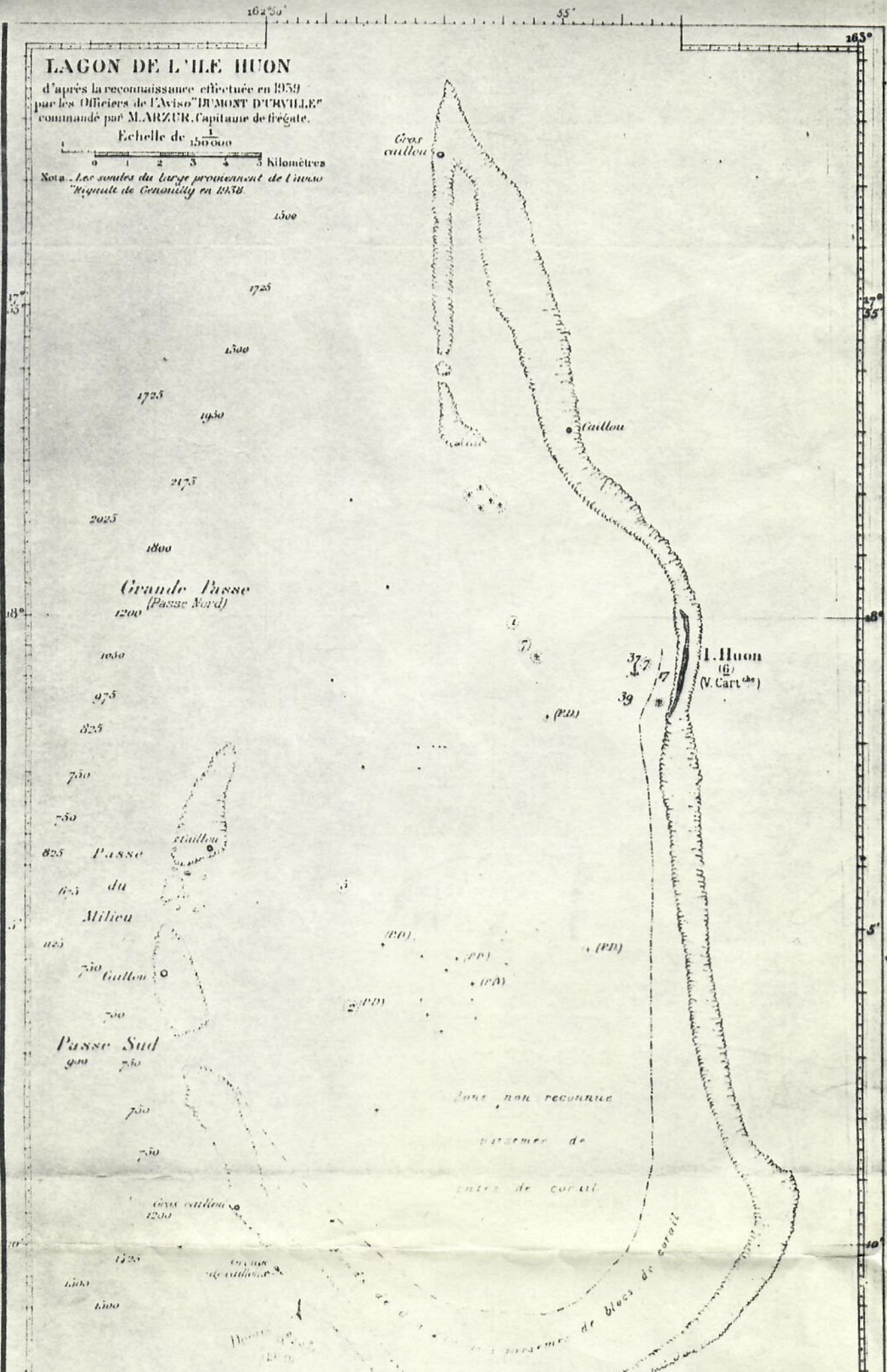
LAGON DE L'ILE HUON

d'après la reconnaissance effectuée en 1959
par les Officiers de l'Aviso "DUMONT D'URVILLE"
commandé par M. ARZUR, Capitaine de frégate.

Echelle de 1/150000

0 1 2 3 4 5 Kilomètres

Nota. Les sondes du large proviennent de l'océan
"Requie de Genouilly en 1938."



Latitude Sud